

MARMANDE www.mairie-marmande.fr *ma ville*

Marmande Plage à la Filhole Retour Gagnant !



DOSSIER : Mandature 2020/2026

LES PREMIÈRES ÉTAPES



La plage, revenue à la Filhole, a retrouvé ses adeptes.



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

Un été pas comme les autres

DU CÔTÉ DE L'ACTU

Vu, lu, entendu... ce qu'il en est

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Les échos de l'agglo

AGENDA

Nos dates, vos rendez-vous

ALBUM

Retour en images sur vos événements

EN BREF

Echos de la ville

PRATIQUE

Infos et contacts utiles

TRIBUNE DES ÉLUS

Expression des groupes politiques

À VOS CÔTÉS

Les Assises citoyennes

PORTRAIT

Eric Séva : "Souffleur de jazz"

P.03

P.14

P.15

P.16

P.18

P.20

P.21

P.22

P.23

P.24

LE POINT SUR

P.04

LES ASSISES DE LA CITOYENNETÉ

Les Assises de la citoyenneté se déroulent de septembre à novembre. Objectif : définir ensemble les nouveaux outils.

RENTÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2020/21 dans la sérénité et avec vigilance, avec ses inchangés et ses nouveautés.

DOSSIER

P.08

MANDATURE 2020/2026

LES PREMIÈRES ÉTAPES

Désignation des adjoints et délégations, installation des commissions, trombinoscope des élus et entretien avec Monsieur le Maire.

NOTE DE LA RÉDACTION :

Certaines informations, éléments, événements... peuvent être obsolètes lors de la parution ou susceptibles de modifications selon l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid 19.

Merci de votre compréhension.

Journal édité par la mairie de Marmande.

N° 87 - Septembre 2020.

Dépôt légal à parution : Septembre 2020

Directeur de la publication : Joël Hocquet.

Maquette : Laurent Beausetie & Les Stratégies Primitives.

Conception et Rédaction : Thierry Briantais, Deolinda Pereira.

Photos : Service Communication.

Édité à 10 500 exemplaires. Impression : Imprimerie Graphic Presse.



UN ÉTÉ PAS COMME LES AUTRES

Chères Marmandaises, chers Marmandais,

Le magazine municipal de septembre se fait habituellement l'écho de la préparation de la rentrée scolaire et se félicite du succès des animations d'été. C'est le cas encore de celui-ci. Nous aurons une rentrée presque normale dans les écoles et les animations d'été auront été fortement suivies par la population, à la fois les marchés fermiers du jeudi soir qui s'installent parmi les rendez-vous de l'été, mais également le « retour gagnant » de la plage à la Fihlole et le succès des Nuits Lyriques.

Mais la rentrée 2020 se fera, à l'image de l'été, sous le signe de la crise sanitaire COVID 19. Et celle-ci marquera les mois et les années à venir : il y a évidemment les contraintes quotidiennes de respect des gestes barrières, mais également les inquiétudes du monde associatif, sportif, culturel, social..., sur la pérennité de ses activités, les craintes pour les emplois des Marmandaises et Marmandais.

La crise est là et nous devons l'intégrer à notre vie quotidienne. Ensemble nous devons préparer la survenue des prochaines : épisodes climatiques extrêmes (canicule, sécheresse, comme cet été), crise sociale, crise environnementale ... mais s'adapter ne veut pas dire renoncer à vivre, au contraire ! C'est en tout cas dans cette optique que la nouvelle équipe municipale entend exercer le mandat que vous lui avez confié : avec responsabilité, méthode, pédagogie et enthousiasme. Depuis le 4 juillet dernier, date de la désignation du maire et des adjoints par le Conseil municipal, nous engageons notre projet : préparation et vote du budget le 31 juillet, lancement des Assises de la citoyenneté, premières actions de stabilisation de la gouvernance municipale.

Le contexte est difficile mais vous savez pouvoir compter sur la mobilisation de tous les élus pour construire, avec vous pour Marmande et chacun de ses habitants, un bel avenir.

Joël Hocquelet
Maire de Marmande

Informations mairie

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Le mardi, horaires prolongés jusqu'à 18h30 pour l'État-Civil.
Accueil : 05 53 93 09 50

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec le maire ou un élu, appelez le cabinet du maire au 05 53 93 47 20 ou mairie@mairie-marmande.fr

CONSEIL MUNICIPAL DE MARMANDE

Le conseil municipal se réunit une fois par mois, à l'Hôtel de Ville, place Clemenceau.

Les séances sont publiques et retransmises sur le site de la ville www.mairie-marmande.fr

Mémo Marmande

Services en ligne :

www.mairie-marmande.fr

Accueil mairie : 05 53 93 09 50

Web : www.mairie-marmande.fr

Email : mairie@mairie-marmande.fr

Facebook : facebook.com/villedemarmande

ville.marmande.fr

Twitter : @ComMarmande

Instagram : @mairiedemarmande

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DIALOGUE CITOYEN

POUR UNE DÉMOCRATIE ACTIVE

La démocratie participative désigne l'ensemble des démarches qui visent à associer les citoyens au processus de décision politique. Aux conseils de quartiers, la ville souhaite renforcer le dialogue citoyen avec de nouveaux outils pour impliquer plus largement encore les habitants.

La coopération des habitants est toujours bénéfique, elle apporte souvent des regards et/ou des réponses inédites. L'objectif aujourd'hui, est d'arriver à une démocratie participative qui permette une réelle co-construction des décisions. Les Assises de la citoyenneté sont le premier acte de cette volonté municipale.

D'emblée, l'adjoint au maire délégué à la démocratie participative et au dialogue citoyen, Christian SORIN, donne le ton de la démarche. *On veut créer une démocratie de construction. Construire avec les habitants pour être au plus près de leur attente et qu'ils s'approprient les projets qui seront mis en place.* S'inspirant du principe de l'éducation populaire, privilégiant une approche ascendante et transversale de la construction/transmission des savoirs, il ajoute : *on considère le rôle de l'élu plus comme un animateur qu'un décideur, c'est la philosophie qui anime toute l'équipe.*

LES ASSISES, UN PRÉALABLE

La vie des quartiers continue, pas question de tout chambouler mais plutôt d'améliorer en insufflant une autre dynamique et de nouveaux outils. Les assises sont un préalable indispensable, avec un temps de

présentation, un temps de réflexion avec les habitants et un temps de restitution/présentation (plus d'infos en page 23). C'est lors des Assises que seront définis les modalités de fonctionnement des futurs instruments dont les conseils participatifs. *On ne veut rien imposer, bien sûr, nous avons une trame mais on veut construire, ensemble, ces outils, et le conseil participatif semble le plus pertinent,* poursuit l'adjoint au maire.

CONSEILS PARTICIPATIFS

Les conseils participatifs seront donc mis en route en complémentarité des conseils de quartier. Sur le principe, un conseil participatif est constitué suite à une proposition du maire ou des élus lorsque ceux-ci souhaitent travailler en collaboration avec les habitants sur une thématique particulière. Pour l'heure, aucun conseil participatif précis n'est dans





Les moments conviviaux sont un élément du dialogue citoyen.



On veut créer une démocratie de construction,
construire avec les habitants.

l'escarcelle de la municipalité mais des perspectives de thématiques sont dans les esprits de l'équipe. En matière de démocratie participative, sur le papier, on peut toujours faire mieux, espérer avoir des acteurs de la société civile plus engagés dans l'intérêt général...

THÉMATIQUES ADAPTÉES

Cependant, il faut tenir compte de la motivation aléatoire des habitants, ils n'ont pas forcément envie de participer tout le temps et sur tous les sujets... L'idée est donc de faire des conseils participatifs sur des thématiques qui ne mobilisent pas nécessairement les mêmes personnes, techniciens, experts... par exemple, un sur l'urbanisme, un autre sur les rythmes scolaires. Certains pourront être long dans le temps (aménagement des boulevards) ou plus transversaux (la place du Marché un sujet qui n'intéresse pas seulement le

quartier du centre-ville mais la globalité de la ville). Autre outil prévu dès 2021, la création d'un budget participatif pour retisser ce lien et cette aspiration d'une démocratie plus directe et plus concrète, une innovation dans la pratique citoyenne de la ville de faire ensemble.

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Chaque habitant est porteur de compétences et de ressources. Chaque citoyen peut et doit s'autoriser le droit de comprendre, de dire et d'agir et est invité à s'associer à la vie de la cité. La participation citoyenne est un moyen pragmatique et enthousiaste de mieux fabriquer ensemble la ville de demain.

Edgar Morin plaide pour une "nouvelle inventivité politique" en pariant sur le travail des intelligences au service d'un projet commun. Qu'attendons-nous ?

Les Assises de la citoyenneté – Marmande

Vous êtes invités à participer à l'élaboration des futurs outils de démocratie participative.

Samedi 19 septembre 2020 :
1^{ère} rencontre bilan et présentation des nouveaux outils.

Du 19 septembre jusqu'au samedi 17 octobre 2020 :
mise en place des groupes de travail et définition de l'organisation des différents outils.

Samedi 7 novembre 2020 :
réunion de restitution des travaux et validation collective des différents outils.

Plus de détails en page 23.

Cestes barrière, distanciation, nettoyage des locaux... quelles sont les dispositions prévues à la rentrée 2020 ? Résumé de ce qu'il faut savoir.

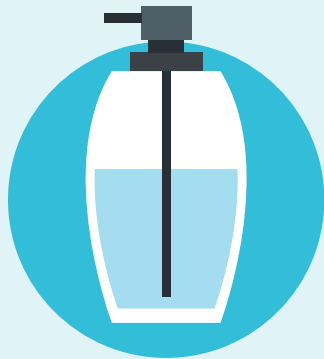
PROTOCOLE DANS LES ÉCOLES

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence partout et par tout le monde.

Espaces intérieurs et extérieurs

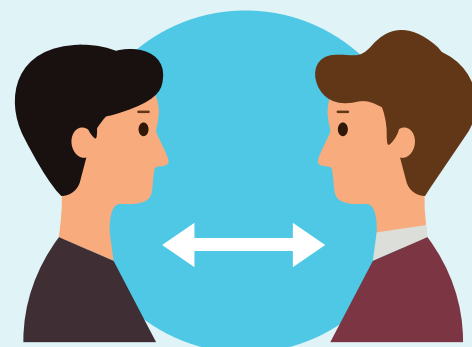
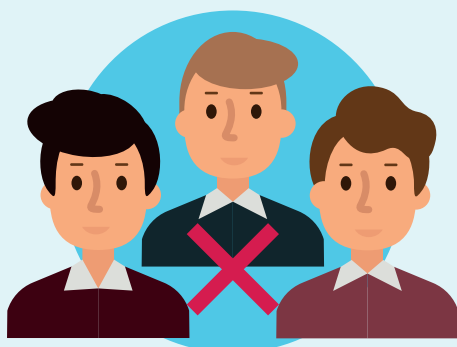
L'accès aux jeux, aux bancs, et espaces collectifs est autorisé. La mise à disposition d'une même classe ou groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, crayons...) est permise. Les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Le nettoyage est une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Un nettoyage des sols, des tables, bureaux est assuré au minimum une fois dans la journée. Et les surfaces fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers, espaces communs sont désinfectés plusieurs fois.



Lavage des mains

A l'arrivée dans l'établissement ; avant et après chaque repas ; après être allé aux toilettes ; le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.



Port du masque obligatoire pour les adultes, les personnels et pour les élèves de plus de 11 ans lorsque la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie.



Restauration scolaire

Lavage des mains avant de rentrer en salle, pas d'accès au self, les enfants sont servis directement sur les plateaux déjà disposés et ils ne touchent pas les carafes d'eau. Lavage des mains avant la sortie de la salle. Tous les éléments du réfectoire sont nettoyés pour le second service.

Illustration : Freepik



La rentrée des classes à l'école de Beyssac.

UNE RENTRÉE PRESQUE COMME LES AUTRES

Cette rentrée est particulière puisqu'elle suit une année scolaire 2019-2020 fortement perturbée par la Covid-19 et les mesures de confinement. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La rentrée scolaire a eu lieu pour tous les élèves le 1^{er} septembre 2020. Tout a été préparé selon le protocole sanitaire par le service Education et les services de la collectivité afin d'assurer la protection de tous les élèves et des adultes. Le retour à l'école à la mi-juin a servi de test (marquage au sol pour les distances, process de nettoyage...) et au vu de cette expérience, c'est une rentrée vécue avec une certaine sérénité et avec vigilance. Le protocole actuel comporte un allègement par rapport à mai et juin, les distanciations physiques ne sont plus imposées et le brassage des enfants est autorisé. Dans l'hypothèse où des mesures plus strictes seraient exigées, les services là aussi, sont en mesure de s'adapter. Nous suivons les directives de l'Etat sachant que la situation peut changer à tout moment, nous précise-t-on.

DES TRAVAUX

Une rentrée scolaire, c'est aussi des écoles propres ayant fait l'objet de travaux pendant l'été. Récapitulatif : à Jean Jaurès : peinture façade, classe ULIS refaite du sol au plafond ; à Edouard Herriot élémentaire : WC PMR, peintures sol cour et terrains de jeux ; et à la maternelle : pose de volets roulants sur toute la façade, jeux thermocollés dans la cour ; à Thivras :

clôture/portail et réparation plaques du préau, peintures sol terrains de jeux et jeux thermocollés ; à Magdeleine : déplacement du portail pour sécuriser l'entrée ; à Lolya élémentaire : peintures sols cour terrains de jeux et jeux thermocollés ; à Lolya maternelle : pose de barrières et potelets pour délimiter et sécuriser la zone d'accueil des enfants et les places de parking ; à Beyssac élémentaire : jeux thermocollés.

DES TARIFS

Pour cette année, les tarifs pour la restauration scolaire sont fixés entre 1,13€ (minimum) et 3,15€ (maximum) et pour le CLAE, entre 0,20€ (minimum) et 1,47€ (maximum). La variation correspond au coefficient CAF des familles.

Une rentrée scolaire avec ses inchangés et ses nouveautés, une rentrée presque comme les autres.

Contacts :

Service Education - Place Clemenceau
47200 MARMANDE
Tél : 05 53 93 47 22 -
Mail : education@mairie-marmande.fr

MANDATURE MUNICIPALE 2020-2026

LES PREMIÈRES ÉTAPES

Marmande a un nouveau maire, Joël HOCQUELET, une nouvelle équipe pour un nouveau mandat. A l'issue d'une campagne électorale inédite, l'installation du conseil municipal a eu lieu en juillet dernier. L'organisation de la vie municipale s'est mise en place avec la désignation des adjoints, les délégations aux conseillers municipaux. Premier tour d'horizon avec des informations pratiques, un trombinoscope vous permettant de découvrir les visages des nouveaux élus siégeant au conseil municipal et un entretien avec M. le Maire.

Être maire est un honneur, une charge et une responsabilité. Il faut gérer une collectivité, de nombreuses décisions doivent être prises au quotidien... et ce, avec le collectif que constitue l'équipe municipale. Pour ce premier mandat, M. le Maire, Joël HOCQUELET, nous a présenté les grandes lignes de son projet dont la démarche participative est un fil rouge. Extrait de l'entretien.



La mobilité,
un des axes du mandat

Quelles ont été vos premières décisions ou mesures en tant que maire ?

La toute première consistait à réaliser un budget équilibré et tenant compte de la situation financière dégradée dont j'ai héritée. L'accident budgétaire peut arriver à l'occasion d'une dépense exceptionnelle, mais là, c'est une tendance lourde avec une réduction terrible des capacités d'investissement. Parallèlement à cela, une nécessité émerge : investir rapidement sur des bâtiments communaux parce qu'ils prennent l'eau ou autres urgences... Il faudra aussi régler ces problèmes d'inondations de rues que l'on a vus récemment et qui sont dus à des réseaux d'assainissement sous-dimensionnés. Tout cela aura des conséquences budgétaire.

La deuxième, c'est au niveau de l'administration. Elle doit retrouver de la sérénité et de l'efficacité avec notamment le recrutement d'un DGS (directeur général des services).



Conseil Municipal d'installation LE MAIRE ÉLU

Joël Hocquet entouré d'une partie des élus municipaux.

Là aussi, je réalise qu'il existe des services où les effectifs sont réduits comme celui de la propreté ou des espaces verts, ce qui entraîne un service détérioré. Retrouver une qualité des services rendus, c'est un enjeu difficile.

Enfin, nous avons lancé les Assises de la Citoyenneté qui correspondent à un engagement de campagne. Mettre en place cette démarche citoyenne est une priorité car c'est dans ce cadre que seront élaborés nos projets.

PREMIÈRES URGENCES

Quelles sont les axes de votre projet municipal ?

Parmi les urgences aujourd'hui, la première est le bilan post Covid-19 avec l'impact sur le commerce et l'économie et comment y faire face. Nos axes sont définis et structurés et en fait, tout ça va s'imbriquer. Il n'y a pas de temps défini par actions, nous allons mener de front les réflexions sur certaines priorités et bien sûr tout ne pourra pas être réalisé en

même temps, cela va s'étager petit à petit.

La première des priorités, c'est de faire respirer le centre-ville. Pour cela, il faut permettre le retour vers l'est de Marmande à partir de la Filhole ou de la place du Marché. La réflexion sera menée dès la rentrée afin de trouver une solution. Ensuite, le projet de santé municipal est une affaire de longue haleine qu'il faut là aussi lancer dès maintenant. Ce sont deux gros chantiers.

DES GRANDES LIGNES

Autre réflexion, celle sur les boulevards, liée à la rocade prévue pour 2023 et sur les mobilités en général avec le plan vélo. Notre ambition, c'est aussi d'attirer de la population nouvelle avec une politique de l'habitat, du commerce, de l'environnement... plus adaptée aux demandes. Ce dossier inclut par exemple ce que l'on fera du site des ex-Nouvelles Galeries. Certains projets seront plus longs que d'autres dans la réflexion. Pour l'heure, il n'y a pas de hiérarchisation mais cela sera inévitable, ne serait-ce que financièrement.

Et sur la transition écologique et le développement durable ?

C'est un des engagements forts de notre projet. Dans l'immédiat, on veut mettre des clauses environnementales systématiques dans l'attribution des marchés publics. Un travail assez long, là aussi à conduire dès la rentrée. Le pacte alimentaire fait aussi partie de cette réflexion à mener, on y inclut la restauration scolaire à l'objectif 2022. Ce thème "pacte alimentaire" se déclinera en plusieurs actions tout au long du mandat.

Le maire et son équipe, conformément à leur engagement de préparer le Marmande de demain, sont déjà au travail et au service des Marmandais.

À noter :

**Les élus à votre rencontre.
Une permanence est prévue tous les samedis matins place du Marché pour être au plus proche des administrés.**



Illustration : Freepik

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont un lieu de travail et d'études pour les élus.

En amont du conseil municipal et pour aider l'autorité territoriale dans ses décisions, interviennent plusieurs commissions municipales dans lesquelles se prépare le véritable travail de fond, d'élaboration et de réflexion des élus.

Les commissions formulent des avis consultatifs, des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Elles répondent à une volonté de transparence et à celle d'associer tous les élus à la redynamisation de la vie communale. La représentation proportionnelle permet ainsi la présence d'élus de la majorité et de la minorité municipale.

Les séances des commissions municipales ne sont en principe pas publiques, toutefois, si la commission l'estime nécessaire, des membres extérieurs peuvent être invités à titre d'expert afin d'émettre un avis éclairé. Président de droit, le maire désigne très souvent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. Le fonctionnement des commissions est établi par le règlement intérieur du conseil municipal.

Les commissions sont en général constituées pour la durée du mandat, mais de nouvelles commissions peuvent être créées dès lors qu'un intérêt pour la collectivité le justifie.

Les commissions municipales sont au nombre de quatre :

La commission n°1 portant compétence sur :
Finances – NTIC (nouvelle technologies de la communication et de l'information)
Economie, emploi, insertion Sécurité.

Vice-président : Charles Cillières.

La commission n°2 portant compétence sur :
Urbanisme, environnement – Travaux – Logement.

Vice-président : Michel Milhac.

La commission n°3 portant compétence sur :
Culture, patrimoine, animations – Sport.

Vice-président : Charles Cillières.

La commission n°4 portant compétence sur :
Social – Education, nouvelle citoyenneté, jumelage.

Vice-présidente : Noëlli Rey-Le Meur.

Retrouver plus d'informations sur www.mairie-marmande.fr

À savoir :

Aux commissions municipales peuvent s'ajouter des commissions extra-municipales.



MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS

Les délégations au sein de l'administration communale sont essentielles à son bon fonctionnement et à sa réactivité. Il est important d'avoir une organisation optimisée des relations entre les élus et avec le personnel. Éclairage.

Le conseil municipal est élu tous les six ans. Il s'agit de l'assemblée délibérante, chargée de gérer les affaires de la commune. Le maire, en qualité de chef de l'administration, exerce ses pouvoirs sous le contrôle du conseil municipal ainsi que du Sous-Préfet, représentant de l'Etat. Il est chargé de missions déléguées par l'Etat et pour administrer la commune. Il en est aussi un ambassadeur auprès des pouvoirs publics et autres interlocuteurs. Il est entouré d'adjoints et de conseillers municipaux afin de mener à bien ses responsabilités.

Les rôles et missions des adjoints sont attribués par le maire lui-même. Ils sont élus lors de la première réunion du conseil municipal, en même temps que l'élection du maire. Le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil. À Marmande, il y a donc neuf adjoints et adjointes au maire mais aussi des conseillers municipaux délégués. Ils forment une véritable équipe autour de lui.

Ils sont chargés d'assumer des fonctions confiées par le premier magistrat et exercent leurs responsabilités dans des domaines délégués identifiés lors de leur nomination. Les adjoints participent et contribuent à l'élaboration de la politique dans leur secteur et au projet municipal. Le 1^{er} adjoint supplée

le maire en cas d'empêchement. Afin d'exercer leur mandat, les élus locaux bénéficient d'une indemnisation, d'une protection "fonctionnelle" et sociale et d'un droit à la formation.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le conseiller municipal est un acteur de la démocratie locale. S'il est un élu politique, le conseiller municipal doit avant tout représenter tous les citoyens et répondre aux besoins de la collectivité et à l'intérêt général. Le personnel communal est, lui, chargé de mettre en œuvre les programmes décidés par les conseillers.

La réussite d'une politique municipale passe nécessairement par une entente fructueuse entre tous ces acteurs de la ville.

Deux élues ont une délégation spéciale auprès du maire :

Sophie Borderie :
Dialogue avec les territoires

Séverine Chastaing :
Transition écologique et développement durable

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARMANDE

Le conseil municipal de Marmande compte 33 élus. Pour la mandature 2020-2026, il se compose de 26 élus de la majorité et de 7 élus de la minorité municipale. Il se réunit environ une fois par mois ; l'ordre du jour est établi par le maire. Les dossiers sont étudiés en commission, sont présentés au bureau municipal et soumis au vote du conseil.

Le maire et les adjoints



Joël Hocquelet
Maire
Premier vice-président
de Val de Garonne
Agglomération



Charles Cillières
1^{er} Adjoint au Maire
en charge de la Coordination
du Projet municipal • Sports •
Suivi des équipements sportifs •
Administration générale • Ressources
Humaines • État Civil • Projet de
santé municipal



Maud Caruhel
2^e Adjointe au Maire
en charge des politiques innovantes
et formation • Pacte alimentaire •
Économie circulaire • Projet Césame
• Économie Sociale et solidaire
• Politique de la Ville • Cité de la
Formation Professionnelle • Mission
locale



Christian Sorin
3^e Adjoint au Maire
en charge du dialogue citoyen et de la
Démocratie Participative



Emmanuelle Marchand
4^e Adjointe au Maire
en charge du patrimoine et de la
culture



Michel Milhac
5^e Adjoint au Maire
en charge des politiques d'attrac-
tivité et d'aménagement de la Ville
• Urbanisme • Habitat • Mobilité •
Commerce et Centre Ville • Économie,
artisanat • Animations • Tourisme



Noëlli Rey Le Meur
6^e Adjointe au Maire
en charge de Marmande solidaire et
des politiques sociales



Patrick Cardoit
7^e Adjoint au Maire
en charge de l'Éducation, la Jeunesse
et la Vie associative



Françoise Verdier
8^e Adjointe au Maire
en charge des finances



Alain Pascal
9^e Adjoint au Maire
en charge des espaces publics
• Proximité • Travaux • Mobilités •
Voirie et trottoirs • Parc de la Filhole •
Espaces verts • Propreté • Cimetière

Les conseillers municipaux



Stéphane Blanchard
Conseiller municipal délégué à l'attractivité du territoire



Sophie Borderie
Conseillère municipale déléguée spéciale au dialogue avec les territoires



Bernard Bouliteau
Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs, et à la condition animale



Jean-Claude Bourbon
Conseiller municipal délégué à la sécurité, la tranquillité publique et les anciens combattants



Séverine Chastaing
Conseillère municipale déléguée spéciale à la transition écologique et au développement durable



Didier Dubrana
Conseiller municipal délégué la propreté, aux marchés, aux cimetières et aux déplacements



Jean-Claude Feyrit
Conseiller municipal délégué aux associations sportives et à la vie associative



Pierre Feyrit
Conseiller municipal délégué à la communication et au numérique



Muriel Figueira
Conseillère municipale déléguée à l'animation, la vie des quartiers, au jumelage et aux arts vivants



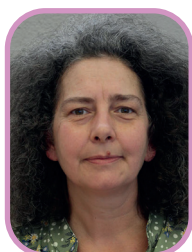
Fatima Figùès
Conseillère municipale déléguée à la Mission locale et au quartier Politique de la Ville



Valérie Gallo-Guilbaud
Conseillère municipale déléguée aux solidarités et au Centre social



Alain Le Bris
Conseiller municipal délégué aux arts visuels



Dominique Martin
Conseillère municipale déléguée au commerce, au centre-ville et aux musiques



Karen Nosmas
Conseillère municipale déléguée à l'habitat et aux budgets annexes



Loréline Roques
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse et aux conseils générationnels

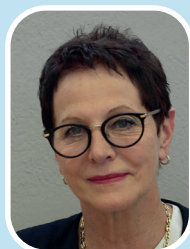


Anne-Laure Tarascon
Conseillère municipale déléguée aux ressources humaines, à la médiathèque et aux archives

Les conseillers municipaux de la minorité



Daniel Benquet
Conseiller municipal



Martine Calzavara
Conseillère municipale



Stéphane Francis
Conseiller municipal



Marie-Catherine Ballereau
Conseillère municipale



Pascal Portmann
Conseiller municipal



Valérie Pérali
Conseillère municipale



Jérémie Prévot
Conseiller municipal

Pour rencontrer l'ensemble des conseillers municipaux (sur rendez-vous)

Cabinet du Maire
05 53 93 47 20

Marmande ma ville revient dans chaque numéro sur des informations sous forme de clin d'œil ou d'éclairage plus précis.



BUDGET MUNICIPAL #2

Chaque budget est divisé en fonctionnement et investissement et chacune de ces sections doit être présentée en équilibre. Le fonctionnement correspond aux charges à caractère général nécessaires à la vie de la collectivité, de gestion courante, aide sociale, subventions, intérêts de la dette... L'investissement correspond aux achats de biens, de constructions, travaux, remboursement de la dette... Les recettes des collectivités proviennent des impôts locaux, dotations de l'Etat et autres organismes... Le budget primitif de Marmande pour 2020, c'est 34 651 342,34€ (fonctionnement : 24 675 378,64€ et investissement : 9 685 963,67€).



BUDGET MUNICIPAL #1

Le budget est un acte fondamental de la gestion municipale. C'est un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à effectuer sur l'année à venir... C'est également l'acte juridique par lequel le Maire, est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal. Le budget primitif énonce autant que possible l'ensemble des recettes et des dépenses envisageables. En cours d'année, des budgets supplémentaires ou décisions modificatives sont nécessaires afin d'ajuster les prévisions aux réalités de leur exécution. De plus, des budgets annexes retracent les recettes et les dépenses de services particuliers.



COMPTE ET COMPTE

La réalité effective du budget est consignée dans un autre document, le compte administratif. Il constate l'exécution réelle des recettes et dépenses de chaque section de l'année écoulée. Il est élaboré et présenté annuellement par le Maire au conseil municipal pour approbation. Il doit être approuvé en tout point conforme au compte de gestion. Ce dernier est élaboré par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Il retrace l'ensemble des opérations budgétaires. C'est sur la base de ces documents que l'on peut analyser l'état exact des finances de la commune. Tous les documents budgétaires sont consultables par les citoyens. Ils sont disponibles sur le site de la ville ou auprès des services financiers.

CONSEIL MUNICIPAL EN VIDÉO

Vous pouvez retrouver l'intégralité de la séance du conseil municipal consacrée au budget 2020 et aux comptes de la ville sur le site www.mairie-marmande.fr

Et toutes les séances de ces dernières années.

Vous pouvez aussi regarder sur la chaîne YouTube Ville de Marmande, toutes les vidéos des conseils et des sujets concernant la ville.



Du côté de Val de Garonne, une page consacrée aux dernières actualités et aux nouvelles instances.

Val de *Garonne* info
Le journal de notre agglomération

N° 35
HORS-SÉRIE

Mandat
2020-2026

LES INFOS DE L'AGGLO

Val de Garonne Agglomération dispose depuis juillet dernier, d'un nouveau président, Jacques Bilirit, de nouveaux vice-présidents(es) et de neuf commissions thématiques. Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le dernier numéro Val de Garonne Info. Le journal vous informe régulièrement sur le fonctionnement et les champs de compétences de l'intercommunalité, sur ses actions et projets concrets améliorant par exemple la compétitivité du territoire et la qualité des services rendus aux habitants.

Val de Garonne Info est arrivé récemment dans vos boîtes aux lettres. Bonne lecture.
Plus d'infos sur : www.vg-agglo.com

LES MOTS DU PRÉSIDENT

Jacques Bilirit, maire de Fourques sur Garonne, a été élu le 9 juillet dernier, président de Val de Garonne Agglomération. Il connaît bien l'intercommunalité, ses rouages, ses instances et son esprit.

MMV : Quels sont les maîtres-mots de votre gouvernance ?

Jacques Bilirit : *La gouvernance repose sur 3 enjeux. Le 1^{er}, c'est la préparation du territoire à la transition écologique avec nos compétences actuelles portant sur plusieurs domaines : l'eau, l'énergie, la mobilité, le plan climat. On a signé un contrat de transition énergétique avec l'Etat. Et aussi la partie déchets, une autre de nos compétences. Le 2^e, c'est le développement économique comprenant l'agriculture, le commerce, l'artisanat, l'industrie et le tourisme. On a aujourd'hui une situation difficile de crise et de sortie de crise, avec un enjeu majeur pour les emplois sur le territoire. Le 3^e, c'est la cohésion sociale, la jeunesse avec le projet Terrador, la santé. Nous essayons de mener une action cohérente dans l'ensemble de ses domaines de manière à apporter une amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.*



MMV : Quels sont les dossiers prioritaires et/ou les plus urgents ?

J.B : *Aujourd'hui, nous devons (re)développer un esprit communautaire. Nous devons trouver la bonne façon de travailler entre l'agglo et les communes pour une collaboration plus efficace. Notre légitimité vient des mairies.*

MMV : Président de VGA mais pas maire de la ville centre, un inconvénient ou un avantage ?

J.B : *Etre maire d'une commune modeste, n'est pas un inconvénient, je crois même que c'est un avantage mais c'est exigeant. On a une locomotive qui est Marmande puis Tonneins, mais le territoire lui-même est beaucoup plus vaste que ces deux communes là. Ces dernières doivent se développer mais avec l'ensemble du territoire.*

Trouver cet équilibre entre ces villes centres et les autres communes, je pense être à même de mener à bien cet enjeu d'autant plus que je connais bien les différentes structures.



LES CAFÉS DE L'EMPLOI

Le lundi 28 septembre prochain aura lieu une nouvelle édition des Cafés de l'Emploi organisée par Val de Garonne Agglomération. Elle aura lieu de 8h30 à 11h30 au Pôle Jeunes situé au 3 rue de l'Observance à Marmande. Pour participer il vous suffit de vous inscrire par mail à l'adresse economie@vg-agglo.com ou par téléphone au 0800 47 00 47. La thématique abordée sera celle de l'apprentissage.

AGENDA *Notre choix*

Samedi 26 Septembre

LE CONCERT DONT VOUS ÊTES L'AUTEUR



Il y a quelques décennies maintenant, il était possible de trouver en librairies des livres dont vous étiez le héros... aujourd'hui, Arthur Ribo et la Compagnie Arts & Co vous proposent un concert dont vous êtes l'auteur. Il s'agit une nouvelle expérience interactive avec le public puisque ce sont les mots des spectateurs présents qui servent de matière première à l'artiste qui se lance dans une expérience sans filet.

Théâtre Comœdia à 15h30 et 20h30

Mercredi 21 Octobre

BOUTIK



Aux travers de cette pièce, la Compagnie les Têtes de Bois aborde un des thèmes qui secoue fréquemment notre société contemporaine à savoir le phénomène de l'addiction aux écrans et le développement d'une vie virtuelle qui fait souvent passer le réel au second plan. Petits et grands devraient s'y reconnaître...

Théâtre Comœdia à 16h

9 et 10 Octobre

FESTIVAL JAZZ & GARONNE

Dix ans déjà... dix ans que le Festival Jazz & Garonne rayonne sur le Marmandais et fait la part belle à cette musique venue d'outre-Atlantique.

Mais Jazz & Garonne, ce ne sont pas uniquement des concerts pour les amoureux de jazz, ce sont également des actions pédagogiques de transmission menées auprès des élèves des écoles de Marmande et plus largement de Val de Garonne.

Et lorsque la transmission concerne le jazz, il s'agit de valeurs de mixité culturelle, de partage, de respect et de tolérance... Bref, de tout ce dont notre monde a besoin en ce moment.

Plus d'infos OT : 05 53 64 44 44



Vendredi 23 Octobre

DANS L'ENGRENAGE



Comment naît une révolte, quels sont les ingrédients qui, une fois réunis amènent des peuples à remettre en cause violemment l'ordre établi pour en faire naître un meilleur? Des réponses dans ce spectacle hip-hop présenté dans le cadre d'Urbance.

Théâtre Comœdia à 20h30

Vendredi 13 Novembre

BEETHOVEN, L'INSOUMIS



L'année 2020 marque le 250^e anniversaire de la naissance de l'immense Ludwig Van Beethoven. L'Orchestre des Symphonistes d'Aquitaine a donc décidé de lui rendre hommage. Il sera accompagné en cela par l'éminent violoniste Régis Pasquier.

Théâtre Comœdia à 20h30

AUTRES RENDEZ-VOUS

» POUR PLUS D'INFOS...

Agenda culturel, dates et réservations sur www.mairie-marmande.fr

Tel : 05 53 93 47 35 et 05 53 64 44 44

» MERCATINO ITALIANO

Le village italien revient avec ses produits artisanaux et son stand de restauration du 18 au 27 septembre place Clemenceau - Entrée libre



Samedi 21 Novembre

LE SACRE DU PRINTEMPS...

...ou bien encore, "Le cri de l'indépendance" est une commande faite au chorégraphe Faizal Zeghoudi en 2010 par le Festival Ibero-americano afin de célébrer le bicentenaire de l'indépendance de la Colombie.

Dans la version créée par le chorégraphe, désormais associé au Théâtre Comœdia, on retrouvera les thèmes du clan, de la famille, des ancêtres et surtout du sacrifice nécessaire pour qu'un nouveau jour puisse naître.

La chorégraphie est également portée de façon magistrale par la puissance de la musique de Stravinsky ainsi que par l'interprétation tout en lyrisme des danseurs de la compagnie Faizal Zeghoudi.

Théâtre Comœdia à 20h30



Mardi 24 Novembre

SAUVAGE



Au centre de ces fables animalières, la relation entre l'homme et l'animal. Un jeu qui se met en place entre l'acteur et la marionnette. Au final, comment le règne animal considère-t-il l'homme, qui devient un voisin de plus en plus gênant et envahissant ?

Théâtre Comœdia à 20h30

Vendredi 11 Décembre

CARMEN MARIA VEGA



Après les 250 ans de la naissance de Beethoven, l'année 2020 marque également le centenaire de la naissance de Boris Vian. Ce spectacle est un pot-pourri de lectures, de cabaret et de chansons françaises pour rendre hommage à M. Boris Vian.

Théâtre Comœdia à 20h30

Du 18 au 31 Décembre

ANIMATIONS DE NOËL



A l'heure où nous écrivons ces lignes, les dates sont encore émises sous réserve. Les animations festives de Noël devraient avoir lieu entre les 18 et 31 décembre prochains, avec un programme ciselé pour les petits et les grands en cette période de fêtes de fin d'année.

Centre-ville

» CULTURE...

Plus que jamais, la culture a besoin de nous, le public. Consultez la plaquette de la saison et réservez vos spectacles. Soutenons la culture.

» ...SPECTACLE VIVANT

Les artistes, musiciens, comédiens... et intermittents, ont besoin de nous, le public, et nous avons besoin d'eux... pour nous évader.

ALBUM *On en redemande*

Tous les jeudis du mois d'août

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS



Dimanche 2 Août

THÉÂTRE ET VISITES DÉCALÉES

RÉMY BOIRON



Lundi 24 Août

FESTIVAL LYRIQUE : LES ESSENTIELLES





Samedis 19 et 26 septembre

THÉÂTRE DES PITCHOUNES

La Compagnie des Marionnettes d'Aquitaine vous propose sa création "Le carnaval de Venise" et revient les samedis 19 et 26 septembre. Deux séances auront lieu chaque samedi à 16h et 17h au castelet du Square des Droits de l'Homme.

Entrée libre.



Lundi 24 Août

CINÉ PLEIN AIR

Après l'expérience ciné-drive du mois de juillet, retour à une configuration plus classique pour le ciné plein air organisé le 24 août sur la place du Marché. Plus de voitures cette fois-ci mais des sièges comme à l'habitude pour la projection du film d'animation "Comme des bêtes".



Tout au long de l'été

QUARTIERS D'ÉTÉ

Le quartier Baylac-Gravette, classé quartier prioritaire au titre de la Politique de la Ville a bénéficié tout l'été d'activités (avec les Vacances apprenantes), artistiques et sportives. Les plus jeunes ont ainsi pu faire de nombreuses expériences et découvrir de nouveaux sports ou de nouvelles activités manuelles.

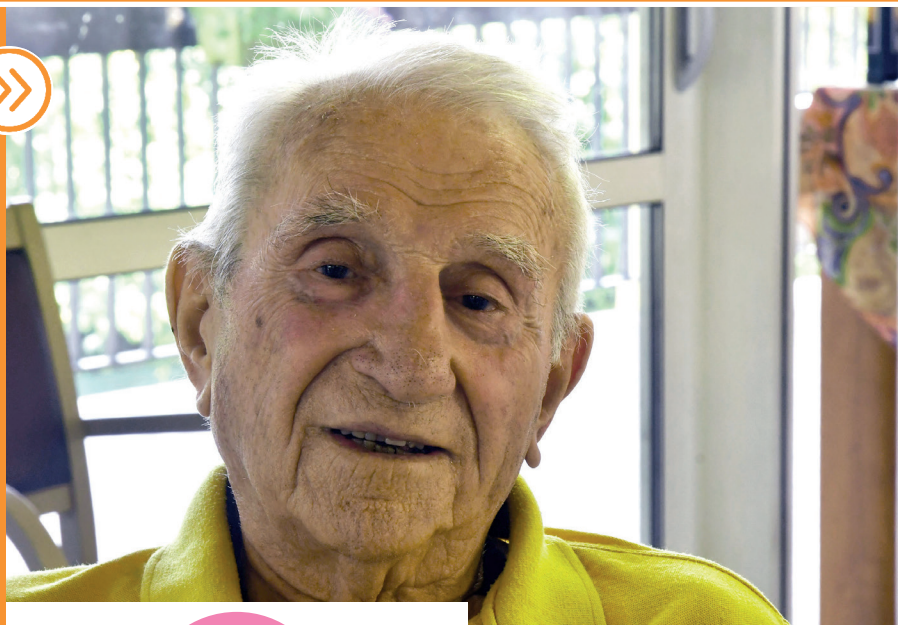


René Loustalot 100 ANS D'OVALIE...



Le 30 juillet dernier, à l'EPHAD Jean Destang, on a fêté les 100 ans de René Loustalot. C'est que M. Loustalot n'est pas seulement centenaire, il est aussi une légende vivante et le doyen des rugbymen de l'USM. Il commence sa carrière sportive sous les couleurs bleues et blancs de Marmande dès l'âge de 19 ans et côtoie des joueurs comme les frères Brinsolles, Miller, Monguillot, "Achille" Grimaud et un certain Albert Ferrasse : *on a débuté ensemble, c'était entre les deux guerres*. Il connaîtra les plus hauts échelons nationaux comme joueur en 1944-45 et comme entraîneur/éducateur en 1955-57. Il a commencé sa vie professionnelle en tant qu'ouvrier à la SNCF puis sera contremaître au collège de Marmande, maître d'apprentissage... et termine sa carrière comme directeur des travaux communaux à la mairie.

Le secret de sa longévité : *prendre la vie comme elle vient, ne pas se faire une montagne de tout*. A méditer.



Les pas de côté CIRCUIT COURT

"Les Fermes de Garonne", ce sont des producteurs du territoire du Val de Garonne engagés, via une charte qualité pour vous offrir des produits du terroir (fraîcheur, transparence sur l'origine et sur le mode de production...) et partager avec vous leur passion. En 2020, de nouveaux producteurs ont rejoint le réseau des Fermes de Garonne. Ils sont maintenant 25 à vous régaler avec leurs produits locaux de qualité, en vente directe. Fruits et légumes, volaille, agneau, canard, produits laitiers, escargots, bœuf, vin, céréales, pain, fleurs, miel et algues, il y en a pour tous les goûts ! Pour découvrir tous les producteurs et leurs produits : <https://bit.ly/34kjWqg>

Remplissez votre panier directement à la ferme ou passez commande sur le site cagette.net

Du producteur au consommateur, alors plus d'hésitation, à vos paniers !

Bureau Information Jeunesse

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le BIJ (Bureau Information Jeunesse) est un service destiné aux jeunes des collèges, lycées, étudiants et autres.

À partir du 14 septembre 2020, il change de lieu. Vous retrouverez toute l'équipe dans ses nouveaux locaux, plus grands et fonctionnels, au Pôle Jeunes, Terrasses des Capucins (près de la Mission Locale).

Ouverture du lundi au vendredi.

Contact : 05 53 93 46 49

bij@mairie-marmande.fr

GAROZARTS

La galerie d'art sous les arcades, place du Marché s'inscrit aujourd'hui comme un nouvel acteur culturel de la ville. Dominique Rambeau, sa créatrice, l'a conçu pour être un véritable lieu d'échanges, d'éveil et de créativité. La galerie dispose de deux niveaux. Elle propose des expositions d'artistes, ateliers d'initiation et de perfectionnement dans les différents domaines des arts plastiques... Garozarts, les arts à portée de tous.

Contact : 06 52 46 50 43 ou web : <http://www.garozarts.com>



À noter :

QUELQUES CONTACTS UTILES

Services municipaux :

Accueil : 05 53 93 09 50

Population : (état civil/élections) 05 53 93 47 13

Police municipale : 05 53 20 89 81

Education : 05 53 93 47 22

Culture : 05 53 93 46 66

Sports : 05 53 93 30 30

Urbanisme : 05 53 93 47 30

À noter :

NUMÉROS D'URGENCE

Urgences médicales

SAMU : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Info coronavirus

0 800 130 000

(numéro gratuit)

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL NUMÉRO 47-2020-08-20-007

imposant le port du masque pour les personnes de 11 ans et plus, dans certains secteurs de la commune de Marmande du 22 août au 15 septembre 2020. Voir carte du périmètre sur www.mairie-marmande.fr

COVID-19 :

IL EXISTE DES GESTES SIMPLES POUR PRÉSERVER VOTRE SANTÉ ET CELLE DE VOTRE ENTOURAGE



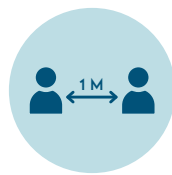
se laver les mains très régulièrement



Porter un masque



Saluer dans se serrer la main, éviter les embrassades



Respecter une distance de sécurité d'au moins 1 mètre



Lors des regroupements respecter les gestes barrière

COVID - 19 INFORMATIONS

LES BONS GESTES DE TRI POUR EVITER LA PROPAGATION



Mouchoirs et textiles sanitaires



Masques



Gants



Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'une fermeture fonctionnelle.



Après 24h, ce sac doit être jeté dans le bac des Ordures Ménagères.



Ce sac doit être soigneusement fermé puis conservé h24.



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelles jaune (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Chères Marmandaises, Chers Marmandais,

Notre équipe a pris ses fonctions au mois de juillet avec enthousiasme et tout de même aussi avec une certaine inquiétude quant à la situation héritée de l'ancienne mandature.

Ce que nous avons trouvé dépasse largement ce que nous craignons : des finances exsangues, des projets non financés et non-finançables, des bâtiments non-entretenus, une organisation de l'administration incohérente due en grande partie à la « valse » des directeurs généraux, des agents déboussolés, attendant une rigueur et des lignes directrices claires de la part de leur hiérarchie et des élus.

Cependant, nous avons déjà constaté une authentique envie de s'investir, des compétences établies et un réel sens du service public au sein du personnel municipal. A nous maintenant de relever le défi que vous nous avez confié avec pour chantiers prioritaires :

- La réorganisation de notre administration afin qu'elle soit en capacité de réaliser le projet pour lequel vous nous avez élus et d'offrir un service public de qualité à la population.

- Le redressement des finances de la ville, au prix de rigueur budgétaire et d'optimisation des dépenses. Pas ou peu d'investissements réalisables en 2020 et 2021 d'après la direction départementale des Finances publiques.

- La mise en place de ce qui sera notre ligne de conduite tout au long du mandat : une ouverture à l'écoute, au dialogue et au débat, avec pour point de départ le lancement des assises de la démocratie participative le 19 septembre.

Nous espérons que vous avez passé un été agréable, que vous avez pu profiter pleinement des animations estivales de notre ville et que cette crise sanitaire sera bientôt derrière nous grâce aux efforts de toutes et tous.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LA POLITIQUE AUTREMENT

La France traverse une crise sanitaire et économique sans précédent. Marmande, n'est pas épargnée. Il est encore difficile de mesurer l'impact économique et sociétal de cette crise. L'activité économique est ralentie, voire arrêtée dans certains secteurs, des pertes de revenus sont constatées, des entreprises sont en difficulté, des emplois sont menacés, laissant craindre une dégradation de la qualité de vie des marmandais. De plus des cas de COVID-19 sont apparus dans notre ville, portés à notre connaissance uniquement par la presse locale.

Forts de ce constat, nous pensons que l'action politique, face à l'urgence actuelle, doit être énergique afin de :

- Lutter contre le décrochage économique et social.
- Renforcer le rôle d'Employeur Responsable de la mairie en assurant la protection de ses agents.
- Faire que chaque euro dépensé le soit encore plus utilement afin de maintenir et d'améliorer les conditions de vie des marmandais.

Pour cela, 2 mesures symboliques pourraient être prises :

- En tant qu'élus, renoncer à 10% de ses indemnités. Les milliers d'euros économisés pourraient être réalloués aux associations ou organismes qui souhaitent créer ou conserver un emploi.

Nous, nous l'aurions fait.

- Aider financièrement les familles victimes de la crise pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle.

Là aussi, nous l'aurions fait.

Au-delà de ces problèmes économiques et sociaux se pose la question de l'évolution du lien à l'autre : nous n'osons plus nous réunir, nous embrasser, nous toucher.

Il est de notre responsabilité d'élus d'anticiper, comprendre et accompagner ces différences au regard de la vie d'avant.

GROUPE « VIVRE 100% MARMANDE »
MC. BALLEREAU, M. CALZAVARA, V. PERALI,
D. BENQUET, S. FRANCIS, P. PORTMANN, J. PREVOT

LES ASSISES DE LA CITOYENNETÉ

La ville de Marmande vous invite à participer à l'élaboration des futurs outils de démocratie participative. Les échanges permettront de faire un bilan du fonctionnement des conseils de quartier et des conseil générationnels mais aussi de construire, ensemble, de nouveaux outils.

Les assises sont ouvertes à tous, aux habitants déjà impliqués et à ceux qui veulent s'impliquer ou simplement aux citoyens curieux de la vie municipale.

Trois nouveaux outils sont proposés à la réflexion :

Les conseils participatifs : composés d'habitants, d'élus, de techniciens et d'experts, ils auront pour mission la co-construction de projets structurants pour Marmande.

Le budget participatif : chaque Marmandais ou groupe de Marmandais aura la possibilité de proposer un projet pour la ville sur la base d'un budget défini. L'ensemble des Marmandais choisiront le ou les projet(s) retenu(s).

Les groupes de travail thématiques : composés d'habitants et d'élus, ils seront mis en place à partir de problématiques de terrain identifiées par les habitants.

Déroulement des Assises de la citoyenneté :

Samedi 19 septembre à partir de 14h30 à l'espace-expo : 1^{ère} rencontre bilan et présentation des nouveaux outils.

Du 19 septembre jusqu'au samedi 17 octobre : mise en place de groupes de travail composés d'habitants, d'élus et de techniciens pour définir l'organisation de ces différents outils.

Samedi 7 novembre : réunion de restitution des travaux et validation collective des différents outils.

Inscriptions conseillées auprès du service citoyenneté :
viemocitoyenne@mairie-marmande.fr
ou <https://qrco.de/bbfuDW>

NDLR : événement respectant les conditions sanitaires et sous réserve de l'évolution de la situation.



- Réunion de lancement -

Les
assises de la
citoyenneté
Marmande

**Samedi 19
septembre**

dès 14h30

Espace expo

Av. François Mitterrand

Ensemble,
construisons
Marmande
demain !

Je m'inscris, je participe

→ <https://qrco.de/bbfuDW>
Service vie citoyenne - Mairie de Marmande
viemocitoyenne@mairie-marmande.fr



Lieu d'écoute

La mairie constitue un des points d'écoute locale. Il est indispensable et reste un pilier de la démocratie, un lieu où on peut venir et avoir une interaction humaine, afin d'aider les habitants dans leurs demandes. Le service Citoyenneté est situé dans le bâtiment central, juste après l'accueil.

Éric Séva

SOUFFLEUR DE JAZZ

C'est une sorte de magicien qui ne sort pas de lapin de son chapeau mais des notes de jazz de son saxo. Dès le berceau, la mélodie chuchote aux oreilles d'Éric Séva. En effet, la maison résonne de musique classique et aussi de jazz.

Son père, musicien le week-end après la semaine à l'usine, l'initie très tôt à la musique. Il commence à 5 ans avec une flûte à bec puis à 11 ans, il a assez de souffle pour jouer du saxo, *j'étais fasciné par la vibration que cet instrument m'envoyait.*

devient un saxophoniste demandé et fait le tour du monde, de tournée en concert dont un mémorable avec Chris Réa à Londres, d'accompagnement d'artistes et d'enregistrements d'albums (une centaine au total), sous des signatures comme Didier Lockwood, Michel Legrand, Zaz...

La quarantaine venue, Éric ressent le besoin de se poser. D'abord géographique-ment, en s'installant dans le marmandais –



C'est ma façon de m'impliquer dans la vie culturelle de l'endroit où je vis

Il aura un autre mentor, le voisin et ami, le dessinateur Cabu avec qui il passe beaucoup de temps. Ce dernier féru de jazz, emmène le jeune Éric à beaucoup de concerts de Count Basie à Ella Fitzgerald ou encore Yves Montand. *J'ai mesuré bien des années après l'influence de la personnalité de Cabu qui a contribué à mon engagement dans la profession artistique.* Son apprentissage musical débuté auprès de son père, de Cabu, se poursuit lors de ses études. Il comprend ensuite les valeurs portées par le jazz : la liberté, le partage, le métissage culturel... qui vont l'inspirer tout au long de sa vie de musicien et personnelle. Puis il partira à New-York rejoindre l'américain David Liebman, une rencontre décisive. Éric

pour son amoureuse – puis, artistiquement en devenant compositeur de sa musique. Attaché au spectacle vivant, avec quelques passionnés du coin, il crée un festival mêlant stages et concerts libres qui devient Jazz & Garonne. *C'est ma façon de m'impliquer dans la vie culturelle de l'endroit où je vis, et l'occasion aussi de faire découvrir les différents aspects de cette musique.* Artiste en résidence, il travaille sur la transmission auprès d'enfants de primaire, pour qu'ils expriment, par le prisme de la musique, leur créativité. Un infatigable passeur de valeurs au service du jazz.

Sur scène, avec son saxo, l'artiste se révèle tout en sensibilité, virtuosité... M. Éric Séva, un souffleur de jazz et... de bonheur.

LES DATES CLÉS

1964 NAISSANCE À PARIS

1980 ÉCOLE NORMALE DE MUSIQUE DE PARIS

1990 DÉPART POUR NEW-YORK

2010 CRÉATION DU FESTIVAL JAZZ & GARONNE

FESTIVAL & JAZZ & GARONNE 2 > 11 octobre 2020
MARMANDE (47) Fourques-sur-Garonne
10^e édition
JEAN-JACQUES MILTEAU - KEYVAN CHEMIRANI
ÉRIC SÉVA - SYLVAIN LUC - MARYLISE FLORID
Réservations et informations : 05 53 64 44 44
www.jazzetgaronne.com